

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00664

Numéro SIREN : 417 820 776

Nom ou dénomination : FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004664

FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros

Siège social : 11, rue de Margnolles, Immeuble L'Apogée, 69300 CALUIRE ET CUIRE
417 820 776 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme
La Présidente
Isabelle FOLLIET

"Certifié conforme."


Désignation de l'entreprise		FOLLIET RECHERCHE FONCIERE		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		L'APOGEE 11 RUE DE MARGNOLLES		69300 CALUIRE ET CUIRE		
SIRET		4 1 7 8 2 0 7 7 6 0 0 0 2 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2021		
				Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	33 627 AU	25 410	8 217
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	10 419 CV	10 419	
		Créances rattachées à des participations	BB	256 165 BC	256 165	
		Autres titres immobilisés	BD	2 680 BE	2 680	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	414 BI	414	
TOTAL (III)		BJ	303 304 BK	25 410	277 894	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	86 290 BU	86 290	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	79 606 BY	79 606	
		Autres créances (3)	BZ	22 054 CA	22 054	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	417 674 CE	417 674
Disponibilités	CF		241 027 CG	241 027		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	2 446 CI	2 446		
	TOTAL (III)	CJ	849 097 CK	849 097		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 152 402 1A	25 410	1 126 992	
Renvois (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	414
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FOLLIET RECHERCHE FONCIERE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8.000...)	DA			8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG			1 047 207
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			17 325
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			1 073 331
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			62
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV			12 409
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			15 537
	Dettes fiscales et sociales	DY			25 652
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
	Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC			53 660	
Écart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE			1 126 992	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) dont - Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	- Écart de réévaluation libre	1D			
	- Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			53 660
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			62

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FOLLIET RECHERCHE FONCIERE				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	400 000	FB		FC	400 000	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	85 519	FH		FI	85 519	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	485 519	FK		FL	485 519	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	2 852	
	Autres produits (1) (11)						FQ		
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	488 371
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	366 546	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	77 173	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 170	
	Salaires et traitements *						FY	25 113	
	Charges sociales (10)						FZ	9 648	
	DOTATIONS	D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	932
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	130	
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	482 712
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	5 659		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	35	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 879	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	6 752	
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	11 665
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	11 665		
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	17 325		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FOLLIET RECHERCHE FONCIERE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	500 037	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	482 712	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	17 325	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	2 724	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	3 567	
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1	2 852	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	1 221	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6	2 658	Obligatoires A9	
			dont cotisations facultatives Madelin A7	2 658		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 126 992 €**, et un compte de résultat présenté sous forme de liste : un total produits de **500 037 €**,
: un total charges de **482 712 €**,
Et dégage un bénéfice de **17 325 €**.

L'exercice considéré : débute le **01/01/2021**
: finit le **31/12/2021**
: et a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté en dehors de celles imposées pour l'application du nouveau plan comptable.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CAPITAL SOCIAL

Actions / Parts Sociales

Du capital social début d'exercice : 500 parts de 16 € de valeur nominale, soit 8 000 €.

Emises pendant l'exercice : aucune.

Remboursées pendant l'exercice : aucune.

Du capital social fin d'exercice : **500 parts de 16 euros de valeur nominale, soit 8 000 €.**

CREANCES ET DETTES

	<u>1 an au plus</u>	<u>plus d'1 an</u>
<u>Créances</u>		
Autres immobilisations financières		414 €.
Créances clients	79 606 €.	
Impôts sur les bénéfices	0 €.	
Produits à recevoir / Etat	667 €.	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 133 €.	
Produits à recevoir / Débiteurs divers	20 254 €.	
Charges constatées d'avance	2 446 €.	
TOTAL DES CREANCES	104 106 €.	414 €.

<u>Dettes</u>		
Emprunts – Int. Courus non échus	62 €.	
Cautions reçus par locataires	252 €.	
Fournisseurs et comptes rattachés	15 537 €.	
Dettes sociales	3 570 €.	
Etat impôts prélèvements à la source	744 €.	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 339 €.	
Groupe et associés	12 156 €.	
TOTAL DES DETTES	53 660 €.	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges locatives payées d'avance	110 €.
Assurances d'avance	643 €.
Documentation d'avance	108 €.
Maintenance d'avance	235 €.
Cotisations d'avance	1 350 €.
TOTAL	2 446 €.

CHARGES A PAYER

Fournisseurs et comptes rattachés

Electricité à payer	26 €.
Honoraires à payer	4 422 €.
Locations à payer	5 561 €.

Dettes fiscales et sociales

Organismes sociaux	84 €.
--------------------	-------

Dettes financières et divers

Intérêts courus non échus à payer	62 €.
-----------------------------------	-------

TOTAL	10 155 €.
--------------	------------------

PRODUITS A RECEVOIR

Facturation SAS G-HESTIA	20 254 €.
Etat subvention	667 €.
Banque Comptes à terme	1 002 €.
	20 923 €.

FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 11, rue de Margnolles, Immeuble L'Apogée, 69300 CALUIRE ET CUIRE
417 820 776 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 17 324,56 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>17 324,56 euros</i>
-------------------------------	------------------------

En totalité au compte « Autres Réserves »	17 324,56 euros
qui s'élève ainsi à 1 064 531,45 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

Dividendes de 60 000 euros, soit 120 euros par titre,
Eligible à l'abattement de 40% : 60 000 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

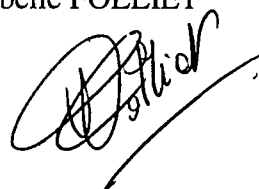
Dividendes de 50 000 euros, soit 100 euros par titre,
Eligible à l'abattement de 40% : 50 000 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juillet 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Isabelle FOLLIET



FOLLIET RECHERCHE FONCIERE
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 11, rue de Margnolles, Immeuble L'Apogée, 69300 CALUIRE ET CUIRE
417 820 776 RCS LYON

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUILLET 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 17 324,56 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>17 324,56 euros</i>
-------------------------------	------------------------

En totalité au compte « Autres Réserves »	17 324,56 euros
qui s'élève ainsi à 1 064 531,45 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
Dividendes de 60 000 euros, soit 120 euros par titre,
Eligible à l'abattement de 40% : 60 000 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
Dividendes de 50 000 euros, soit 100 euros par titre,
Eligible à l'abattement de 40% : 50 000 euros.

JF

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à CALUIRE ET CUIRE
Le 13 juillet 2022

La Présidente
Isabelle FOLLIET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Folliet', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.